



APPEL A COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL

27-28-29 septembre 2023 (Paris)

DEFENDRE LA NATURE

LE 1^{ER} CONGRES INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (PARIS, 1923) :
CONTINUITES ET RENOUVELLEMENTS

INTENTION SCIENTIFIQUE

Mettre en perspective la protection de la nature

Du **31 mai au 2 juin 1923**, la Société nationale d'acclimatation de France (future Société nationale de protection de la nature (SNPN)) organise à Paris, dans les locaux du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), en y associant deux partenaires, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Société pour la protection des paysages de France (SPPF), le « **1^{er} Congrès international pour la protection de la nature** », **sous-titré « Faune et flore ; sites et monuments naturels »**, dont les actes furent publiés en 1925¹. La « protection de la nature » est donc ici considérée dans un sens large, que nous conserverons. Il n'est pas anecdotique de commencer par considérer le caractère englobant, presque holistique ou cosmologique, que revêt à l'époque ce concept, ce qui ne tombe plus sous le sens désormais, ou qui n'apparaît plus aussi évident. En un sens, ce constat résume à lui seul tout l'intérêt et toute l'ambition de la célébration du centenaire de ce congrès : **remettre dans une perspective de longue durée et interroger les dynamiques, figures et récits, discours et pratiques actuels de la protection de la nature, ainsi que les enjeux.**

Examiner l'internationalisation de la protection de la nature

Cet évènement de 1923 est l'aboutissement d'une succession de rencontres internationales qui réunirent depuis les années 1880, sur différents objets et problématiques, des savants naturalistes et des représentants de la pluralité des courants d'une protection de la nature qui renaît après la Première guerre mondiale. Citons notamment les Congrès ornithologiques (1884, 1891 et sv.), le Congrès international d'art public (1905), le Congrès international pour la protection des paysages (1909), le Congrès

¹ LUGLIA Rémi, *Des savants pour protéger la nature. La Société d'acclimatation (1854-1960)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015, p. 175-177.

de l'Association littéraire et artistique internationale (1910, 1911, 1913), la Conférence internationale pour la protection de la nature de Berne (1913), le Congrès forestier international (1913). Ce Congrès de 1923 illustre-t-il et témoigne-t-il d'un **moment charnière dans l'histoire de la protection de la nature** entre une **phase d'éveil** des dimensions nationales et internationale de ces questions jusque dans les années 1910, et une **phase de première structuration et des premières réalisations** des années 1910 aux années 1950, y compris dans les espaces coloniaux ? Ce calendrier est variable selon les pays et les territoires, et selon les objets et dispositifs de la protection de la nature².

Interroger les ressorts de l'érosion actuelle de la biodiversité

Le sujet du congrès est défini en décembre 1922 par Raoul DE CLERMONT³, secrétaire général du congrès : « *La Nature, dans ses trois règnes, est de toutes parts menacée par les progrès de l'industrie. L'activité de l'homme gagne des régions jusqu'ici inaccessibles à ses entreprises ; son caprice ou son utilitarisme imprévoyant mettent en péril l'existence d'un grand nombre d'espèces animales et végétales. Ceux même des animaux que devrait préserver leur utilité, leur rareté ou leur beauté, sont pourchassés, massacrés, détruits, voire à la veille de l'extinction ; les espèces botaniques, isolées ou groupées en stations et forêts, sont victimes de funestes innovations, qui, sous le très louable couvert de progrès industriels, nous ravissent l'aide salutaire de l'arbre, ou gâtent l'harmonie de nos sites les plus pittoresques, de nos plus magnifiques paysages, détruisant parfois d'admirables témoins des temps géologiques. Tous les amis, tous les défenseurs de la Nature doivent se grouper pour élever la voix, rédiger des protestations efficaces et exercer une action protectrice qui sauvegarde pour l'avenir notre patrimoine naturel*⁴. »

Cent ans plus tard, **force est de constater que ce manifeste paraît avoir conservé sa force et son actualité**. Le *Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*, publié par l'International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) en 2019⁵ identifie ainsi plusieurs messages principaux : « La nature et ses contributions vitales aux populations, qui ensemble constituent la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, se détériorent dans le monde entier » (p. 11) ; « Les facteurs directs et indirects de changement se sont intensifiés au cours des 50 dernières années » (p. 14) ; « Les trajectoires actuelles ne permettent pas

² Cf. les actes de colloque à paraître en 2023 : LUGLIA Rémi, BEAU Rémi, TREILLARD Aline (dir.), *De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature en France (XIX^e s.-XXI^e s.)*, Rennes, PUR. Une synthèse est disponible : BEAU Rémi, LUGLIA Rémi, TREILLARD Aline, « Les figures changeantes de la protection de la nature (XIX^e – XX^e siècle) », *Pour Mémoire, revue du Comité d'histoire du ministère de l'Écologie*, n°22, Automne 2021, p. 55-60 ; consultable sur http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour_memoire_no22_-_automne_2021_cle74ac6f.pdf.

Voir également MATHIS Charles-François & MOUHOT Jean-François (dir.), *Une protection de l'environnement à la française ? XIX^e-XX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « L'environnement a une histoire », 352 p.

³ LARABI-GODINOT Yamina et ANGLADE Philippe, *Raoul de Clermont. Un pionnier de la protection de la nature*, Paris, Publibook, 2018.

⁴ CLERMONT Raoul de et al. (dir.), *Congrès international pour la protection de la nature. Faune, flore, sites, monuments naturels. Mai-juin 1923*, Paris, SNAF, LPO, SPPF, 1925, p. 5.

⁵ International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), *Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*, Document IPBES/7/10/Add.1, 29 mai 2019.

d'atteindre les objectifs de conservation et d'exploitation durable de la nature et de parvenir à la durabilité, et les objectifs pour 2030 et au-delà ne peuvent être réalisés que par des changements en profondeur sur les plans économique, social, politique et technologique » (p. 17). La tonalité finale se veut positive : « Il est possible de conserver, de restaurer et d'utiliser la nature de manière durable et, en même temps, d'atteindre d'autres objectifs sociétaux à l'échelle mondiale en déployant de toute urgence des efforts concertés qui entraînent des changements en profondeur » (p. 19).

En une sorte de concordance des temps, il paraît intéressant de remettre dans une perspective historique de longue durée les enjeux, les acteurs et les modalités d'action ainsi que les discours et les récits qui caractérisent la protection de la nature afin d'en mesurer les permanences, mais aussi les évolutions, en caractérisant les différentes conceptions et manifestations de la protection de la nature, et plus largement des relations des humains avec le reste de l'écosphère.

Il paraît utile d'identifier et de questionner avec un pas de temps d'un siècle les facteurs de réussite et les facteurs de régression en matière de biodiversité.

Étudier les origines des courants de protection de la nature

Par l'analyse de ce moment fondateur, et de ses prémices, ainsi que de l'actualité de certains sujets abordés alors, il s'agira de **retracer les origines et les fondements des différents courants de protection de la nature et de sa patrimonialisation, y compris dans les espaces coloniaux**, afin de restituer leur historicité et mesurer leur postérité ainsi que celle des actions envisagées et entreprises. En effet, ce congrès international fixe les préoccupations en matière de protection de la nature de son époque. Il s'agit donc d'abord de les saisir dans leur contexte propre, afin de faire apparaître les différences de représentations de la nature entre 1923 et nos jours, et les conséquences pratiques de ces différences. On s'intéressera à la manière dont cet événement possiblement fondateur explicite voire précipite un certain nombre de préoccupations, de conceptions et de projets d'action énoncés ou en germe dans les années et décennies précédentes. **L'image donnée par ce 1^{er} congrès est celle d'une protection de la nature bien plus intégrée qu'ensuite et qu'actuellement** : amateurs et professionnels sont mêlés ; les différents courants de pensée et d'action sont réunis et contribuent positivement à une même dynamique (naturalistes, forestiers, chasseurs, pêcheurs, « esthètes-touristes », protecteurs des animaux, administrateurs coloniaux...) ; espèces, habitats et milieux sont envisagés de façon souvent commune ; « nature exceptionnelle » et « nature ordinaire » sont traités avec un égal intérêt (« nature exceptionnelle » et « nature ordinaire » sont des termes anachroniques). Ces constats et analyses peuvent conduire les acteurs du présent à reconsidérer leurs relations, qui ne sont pas intangibles et invariables, mais à contextualiser, à déconstruire et à réinterroger quant à leur objectivation.

Sur quelle vision de la nature ce congrès repose-t-il ? En permettant la rencontre d'acteurs nationaux et internationaux issus de divers courants de la protection de la nature, confronte-t-il des définitions différentes, suscite-t-il de nouvelles idées, expose-t-il de nouvelles solutions ? Permet-il leur diffusion dans le monde et les milieux présents (savants, administratifs) ? Quelle est sa réception et son écho dans d'autres milieux que ce soit dans le public par sa médiatisation, au sein des élites de différentes natures (industrie, finance, entrepreneur, hauts-fonctionnaires...) ou d'autres milieux sociaux ? Quelle place tiennent les colonies dans les projets de protection de la nature évoqués ? Ce Congrès accélère-t-il les compositions et recompositions des réseaux ? Il serait également intéressant de voir si ce congrès a été médiatisé, s'il fait événement, s'il sert d'appui

mémoriel et pratique aux événements suivants et sur un temps plus long, si l'on peut en identifier une postérité.

Ce congrès international modifie-t-il, et de quelle façon, le cours théorique et pratique de la protection internationale de la nature ? **Représente-t-il ou témoigne-t-il de points de basculement ?** À cet égard Martin HOLGATE semble faire peu de cas du Congrès de 1923 dans le processus qui débouchera sur la création de l'UIPN⁶. Sa réception dans le monde invite à une histoire connectée de la protection de la nature, permettant de saisir ce que la protection de la nature devient en traversant les frontières entre États et entre métropoles et colonies. Des acteurs français étant à l'origine de ce congrès, il s'agira aussi de s'efforcer de mesurer la place particulière occupée par la France dans une histoire et une historiographie de la protection de la nature marquée par une apparente prééminence états-unienne. À cet égard, le dialogue et l'échange entre chercheurs s'intéressant à des terrains et des espaces variés permettraient de mettre en relation des perspectives et des histoires nationales et coloniales, et d'ébaucher un état de l'art.

INTENTION SOCIETALE

Le colloque permettra de proposer aux acteurs du temps présent une mise en perspective historicisée, comparée et contextualisée pour interroger les paradigmes de la destruction et de la protection de la nature ainsi que leur évolution et les objets précis sur lesquels se portent les regards, en repérant les ruptures, les continuités, les basculements et les novations sur la période, et en révélant leurs ressorts. Les relations entre les différents acteurs et courants, et leurs dynamiques historiques faites de certaines convergences mais surtout de dissociations, sont à restituer dans leurs temporalités et leurs ressorts idéologiques et opérationnels, pour être déconstruites, objectivées et réinterrogées.

En appréhendant l'événement dans ses multiples temporalités et spatialités, il s'agira de questionner la profondeur historique de la protection de la nature à l'heure de l'effondrement de la biodiversité.

Cet événement se donnera donc comme principe directeur et méthodologique **d'associer étroitement, autour des historiens, à la fois des chercheurs des sciences écologiques, des chercheurs des sciences humaines et sociales et des acteurs publics et privés ancrés dans les enjeux présents et dans l'opérationnalité de la protection de la nature.** Il s'agira de fournir aux acteurs du présent une mise en perspective des enjeux, des débats, des représentations et des pratiques afin d'enrichir leur réflexivité sur leurs propres actions et de les aider à ajuster leurs solutions en tenant compte d'un temps long.

⁶ Martin HOLGATE, *The Green Web, A Union for World Conservation*, Routledge, 1999.

TROIS AXES STRUCTURANTS

Le colloque scientifique réunira des communications qui seront, sous réserve des propositions, structurées autour de 3 démarches qui représentent autant d'axes. Nous invitons les proposant à se référer explicitement à ces axes.

- **Axe 1** : Contribuer à l'histoire de la protection de la nature jusque dans les années 1950, dont le 1^{er} Congrès représente une forme de synthèse, en s'intéressant aux origines et à l'éveil de ce mouvement et de ses diverses composantes (idées et représentations, acteurs, réalisations et pratiques).
- **Axe 2** : Restituer l'histoire de l'internationalisation de la protection de la nature, jusqu'à la mise en place de l'UIPN (future UICN) en 1948 et la tenue de la Conférence scientifique des Nations Unies pour la conservation et l'utilisation des ressources naturelles (Lake Success, 1949), dont le 1^{er} Congrès a été un jalon dont il s'agira de restituer l'éventuelle importance. Le fil historique, qui devra rester relié à 1923, pourra selon les sujets être étiré jusqu'aux années 1950 et 1960, voire éventuellement jusqu'au XXI^e siècle.
- **Axe 3** : Analyser, sous forme d'études de cas, plusieurs problématiques de protection de la nature traitées par le congrès, en les reliant à leur actualité au XXI^e siècle, en explicitant en particulier les dimensions politiques, géopolitiques, sociales, économiques et culturelles des projets scientifiques et associatifs d'action sur et pour la nature.

ORGANISATION DU COLLOQUE

Pour toute question sur cet appel à communication, écrire à remi.luglia@snpn.fr.

► Modalités de soumission et de sélection des contributions

1. Les propositions de contribution doivent être adressées **avant le 18 décembre 2022 à Rémi Luglia** : remi.luglia@snpn.fr.

Chaque proposition de contribution devra comporter :

- Un titre,
 - Un résumé de 1 000 mots maximum en français ou en anglais, indiquant explicitement le questionnement, les sources et les articulations de la démonstration. Il est bienvenu de se référer aux 3 axes proposés.
 - 5 mots-clés en français ou en anglais,
 - Les coordonnées du ou des auteurs, et le cas échéant l'affiliation scientifique, en identifiant clairement le cas échéant le principal correspondant et son adresse de courriel.
2. Les propositions seront évaluées par le Comité scientifique. Les auteurs seront informés de l'avis du Conseil scientifique avant le 28 février 2023.
 3. Le programme sera diffusé avant l'été 2023.

Renseignements pratiques

Le colloque aura lieu le mercredi 27, le jeudi 28 et le vendredi 29 septembre 2023, *a priori* dans l'**auditorium de la Grande galerie de l'évolution au Muséum national d'Histoire naturelle (Paris, France)** et par visioconférence. L'entrée sera libre, sur inscription.

La participation au colloque est libre, sur inscription.

Une participation par visioconférence sera proposée.

L'hébergement, les repas et les déplacements sont à la charge des participants et des intervenants, sauf cas exceptionnel à soumettre préalablement aux organisateurs et sous réserve du budget disponible.

Deux structures coorganisatrices complémentaires

Le colloque est coorganisé par la SNPN et l'AHPNE.



La **Société nationale de protection de la nature (SNPN)** est la doyenne des associations de protection de la nature en France et dans le monde. Fondée le 10 février 1854, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 26 février 1855. Depuis, elle a accompagné l'émergence d'autres associations portant les mêmes valeurs, et a été à l'origine de la création des premiers espaces protégés en France. Elle est une association à caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection de la nature, pour permettre aux écosystèmes et aux espèces qui les composent d'exprimer le plus librement possible leurs potentialités adaptatives et évolutives. Elle gère trois Réserves naturelles nationales parmi les plus prestigieuses : la Réserve naturelle nationale de Camargue, avec ses 285 espèces d'oiseaux, la Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu et la Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures. Par ailleurs, l'association dispose d'une expertise reconnue dans le domaine des zones humides, qui lui vaut d'être associée aux réflexions nationales et internationales sur ce sujet. Elle participe à de nombreuses actions de restauration / conservation de ces milieux. Enfin, la mission de la SNPN s'accompagne d'un indispensable volet d'information et de sensibilisation du public et des experts, qui s'appuie sur l'édition de deux revues : *Le Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*.

Créée en 2009, l'**Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)** se fixe pour objectif de rassembler, interroger, transmettre et mobiliser la profondeur historique de la préoccupation environnementale qui remonte au moins à l'aube de la révolution industrielle. Elle s'appuie sur un réseau de personnes et de partenaires porteurs de cette histoire comme acteurs ou témoins et d'autres, issus de la communauté scientifique, qui l'étudient, l'interrogent, la mettent en débat et en partage. Dans cet esprit, l'association et son réseau établissent des coopérations et des synergies avec les organismes et les responsables d'initiatives et projets publics ou privés dont l'action entre en résonance avec ses propres objectifs. L'AHPNE considère que, loin d'une simple curiosité érudite ou universitaire, ces travaux sur le passé peuvent aider nos sociétés contemporaines à penser les enjeux écologiques d'aujourd'hui et de demain. Ils sont une source d'inspiration et d'enrichissement pour celles et ceux qui agissent sur le terrain de la protection de la nature et de l'environnement, du simple citoyen aux élus et

décideurs, du militant associatif au fonctionnaire en charge des politiques publiques, du chercheur à l'enseignant. L'AHPNE a déjà organisé de nombreuses journées d'études et 4 colloques historiques^{7 8 9 10}.

Un comité scientifique diversifié

Rémi LUGLIA. Agrégé et docteur en Histoire. Membre associé du laboratoire HisTeMé (Histoire, Territoires & Mémoires – EA 7455) et du Pôle rural (MRSH) à l'université de Caen Normandie et du laboratoire CITERES-DATE (Cités Territoires Environnement et Sociétés, équipe DATE (Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales) – UMR 7324) et de la MSH Val de Loire à l'université de Tours. Administrateur de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE) et du Groupe d'histoire des zones humides (GHZH).

Anne-Claude AMBROISE-RENDU. Professeur d'Histoire contemporaine à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC)).

Arlette AUDUC. Conservatrice en chef (H) du patrimoine et docteure en histoire ; Comité d'histoire du ministère de la Culture.

Jean-Pierre BEURIER. Juriste. Professeur émérite Université de Nantes.

Patrick BLANDIN. Ancien Professeur d'écologie générale, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Président d'honneur du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Jawad DAHEUR. Chargé de recherche CNRS, UMR 8083 : Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC, EHESS).

Frédéric DUCARME. ATER au CESCO, UMR 7204, laboratoire d'écologie du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

Caroline FORD. Professeure à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA).

Jérôme FROMAGEAU. Juriste. Doyen honoraire de la Faculté Jean Monnet (Université Paris Sud) et chercheur associé de l'Institut des Sciences du Politiques (Université Paris Saclay). Conseiller de la Commission Nationale Française de l'UNESCO. Président de la Société Française pour le Droit de l'Environnement.

Jérôme FUCHS. Maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle (ISYEB) (à confirmer).

Marc GALOCHET, Professeur des universités en Géographie, Université de Valenciennes (UPHF), Président du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF).

⁷ Colloque international de l'AHPNE, *Une protection de la nature et de l'environnement à la française (XIX^e-XX^e siècle) ?*, Paris, 23-25 septembre 2010. Les actes ont été publiés : MATHIS Charles-François & MOUHOT Jean-François (dir.), *Une protection de l'environnement à la française ? XIX^e-XX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « L'environnement a une histoire », 352 p.

⁸ Colloque *Santé et environnement. Parcours et constructions historiques*, Pierrefitte-sur-Seine, 9 décembre 2015.

⁹ Colloque international de l'AHPNE, *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat*, Paris, 31 janvier-1^{er} février 2017. Les actes ont été publiés : LUGLIA Rémi (dir.), *Sales bêtes ! Mauvaises herbes ! « Nuisible », une notion en débat*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2018, 344 p.

¹⁰ Colloque international de l'AHPNE, *De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les modalités changeantes de la protection de la nature (XIX^e-XXI^e siècle)*, Pierrefitte-sur-Seine, 29-30 septembre 2020. Actes en cours de publication : LUGLIA Rémi, BEAU Rémi, TREILLARD Aline (dir.), *De la réserve intégrale à la nature ordinaire. Les figures changeantes de la protection de la nature en France (XIX^e s.-XXI^e s.)*, Rennes, PUR, 2023.

Steve HAGIMONT. Maître de conférences en Histoire contemporaine à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC)).

Pierre-Yves HENRI. Muséum national d'Histoire naturelle (CESCO et CRBPO).

Vanessa MANCERON. Chargée de recherche au CNRS, habilitée à diriger des recherches. Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative, UMR 7186, université Paris-Nanterre.

Charles-François MATHIS. Professeur d'Histoire contemporaine à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC - UMR 8066).

Agnès MICHELOT. Juriste. Maître de conférences HDR à l'université de La Rochelle.

Isabelle PARMENTIER. Professeure à l'université de Namur et vice-rectrice honoraire au Développement durable, Institute of Life-Earth-Environment (ILEE) et Pôle d'histoire et de sociologie environnementales de l'Université de Namur (PolleN).

Luigi PICCIONI. Dipartimento di Economia Statistica e Finanza, Università della Calabria.

Michel PRIEUR. Juriste. Doyen honoraire et Professeur émérite à l'université de Limoges.

Jean-Yves PUYO. Professeur des Universités de Géographie à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, laboratoire TREE (UMR 6031).

Xavier ROCHEL. Professeur de Géographie à l'université de Lorraine et directeur scientifique de la Revue Géographique de l'Est (CNRS EA 7304 – LOTERR).

Michel SAINT-JALME. Maître de Conférences du Muséum national d'Histoire naturelle CESCO, UMR 7204 (MNHN, CNRS, Sorbonne Université).

Bertrand SAJALOLI. CEDETE, université d'Orléans. Groupe d'histoire des zones humides (GHZH).

Jean-Philippe SIBLET. Attaché honoraire au Muséum national d'Histoire naturelle (PATRINAT).

Anna TRESPEUCH-BERTHELOT. Maîtresse de conférences en Histoire contemporaine à l'université Caen Normandie (HisTeMé (Histoire, Territoires & Mémoires – EA 7455)).

Anna-Katharina WOBSE. Justus-Liebig University, Giessen.

Partenaires associés



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



MUSÉUM
NATIONAL
D'HISTOIRE
NATURELLE

Le colloque s'appuiera, centenaire oblige, sur les associations coorganisatrices de l'époque, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Société pour la protection des paysages de France (SPPEF-Sites & Monuments), toujours actives, ainsi que sur le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), qui accueillera l'événement dans ses locaux. Fondée en 1901, plus ancienne association française de défense du patrimoine, **Sites & Monuments** est reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978. Son objectif est de défendre le patrimoine naturel et bâti. Fondée en 1912, reconnue d'utilité publique, la **Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)** est désormais la plus importante association de protection de la nature en France. Elle agit au quotidien pour la connaître et protéger les espèces, développer les espaces naturels et sensibiliser et mobiliser les publics. Le **Muséum**

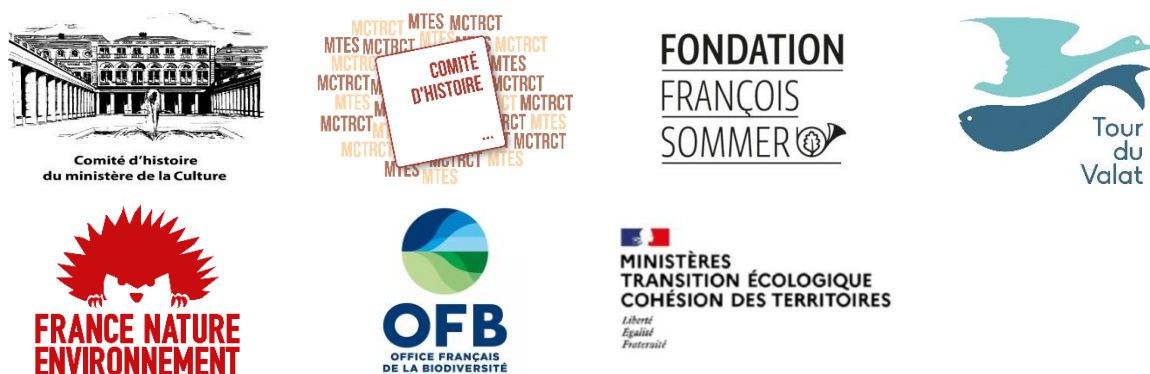
national d'Histoire naturelle (MNHN) est un établissement français d'enseignement, de recherche et de diffusion de la culture scientifique naturaliste (sciences de la vie, sciences de la Terre, anthropologie et disciplines dérivées). Fondé en 1793 en continuité du Jardin royal des plantes médicinales créé en 1626, c'est l'un des plus anciens établissements mondiaux de ce type. Le Muséum est un véritable centre scientifique d'excellence étudiant la Terre et le Vivant depuis les périodes les plus reculées du passé jusqu'à aujourd'hui, en interrogeant notre devenir. Il partage ainsi ses savoirs tout en œuvrant à la conservation de la biodiversité et des patrimoines, qu'ils soient naturels ou culturels. Environ 2 500 collaborateurs, chercheurs, soigneurs, bibliothécaires, taxidermistes, chargés de collections, ingénieurs, vétérinaires, muséologues... s'y attellent.

Partenaires académiques



Parce qu'il contient une dimension universitaire affirmée, le colloque bénéficie du soutien de plusieurs universités, laboratoires et groupes de recherches : Archives nationales ; Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (université Versailles Saint-Quentin en Yvelines) ; Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) ; Groupe d'histoire des zones humides (GHZH) ; laboratoire HisTeMé (Histoire, Territoires & Mémoires – EA 7455) et Pôle rural (MRSH) à l'université de Caen Normandie ; Società italiana di storia ambientale (SISAM) ; Société française pour le droit de l'environnement (SFDE) ; Pôle d'histoire et de sociologie environnementales de l'université de Namur (PolleN, UNamur).

Partenaires institutionnels et financiers



Enfin l'initiative est soutenue par différents partenaires institutionnels et financiers : comité d'histoire du ministère de la Culture, comité d'histoire du ministère de la Transition écologique, fondation François Sommer, fondation de la Tour du Valat, France Nature Environnement (FNE), Office français de la biodiversité (OFB), ministère de la Transition écologique – direction de l'eau et de la biodiversité.

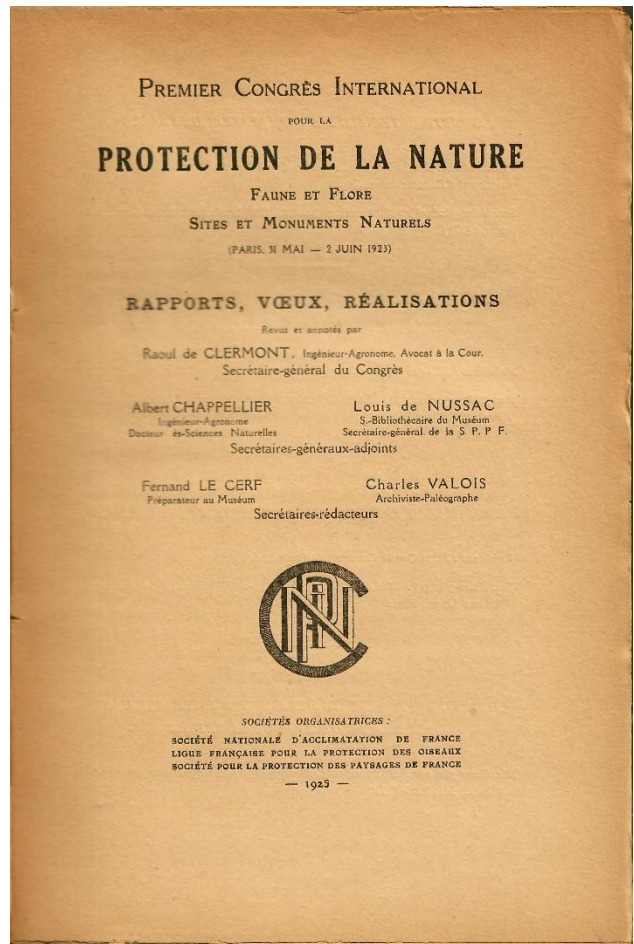
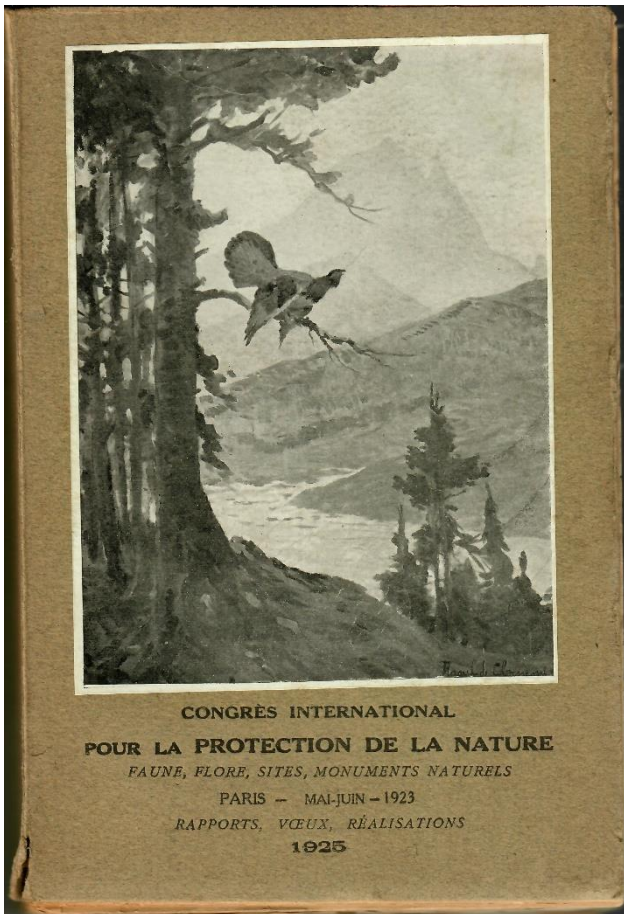


TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|--|--------|
| Avant-propos | V-VIII |
| Historique et organisation du Congrès | 2-6 |
| Comité d'honneur et Comité exécutif | 7-10 |
| Institutions et Sociétés adhérentes au Congrès | 10-16 |
| Membres du Congrès | 16-29 |
| SÉANCES, PROCÈS-VERBAUX, RAPPORTS ET VŒUX | |
| Séance d'ouverture. Liste des Membres présents | 29-30 |
| I^{re} SECTION — FAUNE | |
| Procès-verbal de la séance du 31 mai. Discours de M. Jean Delacour | 31-32 |
| Procès-verbal des séances du 1 ^{er} juin | 32-33 |
| MAMMIFÈRES ET OISEAUX | |
| Paul Sarasin. — La Protection mondiale de la Faune sauvage* | 34-45 |
| Louis Ternier. — La Convention internationale de 1902 et la Protection des Oiseaux | 45-51 |
| Jean Morbach. — Révision de la Convention de 1902. Création d'une Fédération internationale pour la Protection des Oiseaux | 52-59 |
| William Hornaday. — La Disparition de la Faune dans les diverses parties du Monde | 59-70 |
| ESPÈCES RARÉFIÉES EN EUROPE | |
| Lucien Desmues. — Protection du Ghibier de Montagne en France | 70-74 |
| Louis Lavauden. — Protection du Chamois dans les Alpes Françaises | 74-80 |
| Henri Maussier-Dandelot. — Protection des Animaux alpins | 80-82 |
| Alessandro Ghigi. — Protection du Ghibier de montagne en Italie | 81-82 |
| Francoise Regaud. — Vœu du Club Alpin Français | 83-84 |
| Fernand Le Cerf. — Le Mouflon de Corse | 84-87 |
| Jean Stoleman. — Le Bison d'Europe | 87-92 |
| Robert de Clermont. — Note sur le Bison d'Europe | 92-93 |
| Pierre Salvat. — L'Ours et le Lynx | 93-97 |

(*) Il a été nécessaire de ranger les quatre premiers rapports de cette section dans cet ordre alterné. On trouvera, méthodiquement groupés ci-dessous, les autres rapports touchant les mêmes sujets : protection des Espèces menacées de disparition dans diverses parties du monde et protection des Oiseaux utiles à l'agriculture.

— 382 —

| | |
|--|---------|
| M ^{me} Feuillée-Billot. — Les Castors du Rhône | 97-98 |
| A. Ménégau. — Le Flamant | 98 |
| ESPÈCES RARÉFIÉES DANS LES AUTRES CONTINENTS CHASSE AUX COLONIES | |
| Gilbert Pearson. — Les Oiseaux de parure | 98-99 |
| Paul Caré. — La Protection de la Faune dans les Iles de l'Océan Indien | 99-102 |
| Georges Petit. — Protection de certains Animaux marins et terrestres de Madagascar : Dugongs, Tortues, Lémuriens | 102-108 |
| Abel Gravel. — Protection des Grands Cétacés sur la Côte Occidentale d'Afrique | 108-109 |
| A. Ménégau. — Mammifères et Oiseaux antarctiques | 109-110 |
| William Hornaday. — Un bon exemple au Mexique | 110-111 |
| Comte Maurice de la Rochère. — Réflexions sur les projets de Réglementation cynégétique de l'Afrique Occidentale Française | 112-115 |
| Guy Bahaill. — Observations sur le même sujet | 115-116 |
| — Vœu adopté par le Congrès | 116-117 |
| Louis Lavauden. — Protection du Grand Ghibier dans l'Afrique du Nord | 117-120 |
| Louis Joleaud. — L'Habitat des Antilopes de l'Afrique du Nord | 120-122 |
| Eugène Bergonier. — Réglementation de la capture et du transport des Animaux sauvages | 122-124 |
| ESPÈCES DE GIBIER ET D'OISEAUX UTILES RELATIVEMENT COMMUNES EN EUROPE RÉGLEMENTATION DE LEUR CHASSE | |
| Henri du Blaisel d'Enquin. — La Modification de la Loi de 1844 sur la Chasse | 126-131 |
| A. Baron. — Révision de la Loi de 1844 et protection des Oiseaux | 131 |
| — Vœu adopté par le Congrès sur ces rapports | 133-134 |
| Gilbert Pearson. — Vœu contre la Chasse aux Petits Oiseaux | 134 |
| M ^{me} Feuillée-Billot. — Quelques Oiseaux utiles | 134-136 |
| Marquise de Piore. — Interdiction de la Tenderie. — Protection du Pinson | 136-137 |
| H. Lacoppe-Arnold. — Une Coutume barbare | 137-139 |
| J. Surcouf. — Le Rôle des Oiseaux dans les Palmérotes : réhabilitation de la Pie-Grièche | 139-140 |
| Aldrien Legros. — Les Refuges d'Oiseaux en France | 141-142 |
| Albert Hess. — Refuges et Stations ornithologiques en Suisse | 143 |
| A. Vatin. — Les Réserves de Chasse | 144-148 |
| Charles Valois. — Le Repeuplement des Chasses banales par la création de Réserves communales gardées | 148-151 |
| Henri du Blaisel d'Enquin, Albert Chappellier et Charles Valois. — Protection du Ghibier contre les Chiens errants | 151-152 |
| M ^{me} de Gourenff. — Les Chiens errants | 152-153 |
| Henri du Blaisel d'Enquin et Albert Chappellier. — La Chasse aux Animaux nuisibles : le rôle des Loustiers | 153-154 |

| | |
|---|---------|
| Baoul de Clermont et Georges Benoist. — <i>Fermeture moins tardive de la Chasse à la Bécasse, au Canard colvert et à la Sarcelle.</i> | 154 |
| P.-G. Van Tienhoven. — <i>La Chasse des Vanneaux au filet, en France.</i> | 155 |
| Pierre Salvat et Georges Benoist. — <i>Pour enrayer les destructions d'Oiseaux causées par les Phares.</i> | 156 |
| M ^{lle} Marie Alharel. — <i>Protection des Oiseaux de mer autour des plages balnéaires.</i> | 157 |
| M ^{rs} F.-E. Lemon et le Capitaine de vaisseau Keith Henderson. — <i>Destruction des Oiseaux de mer par les déchets d'huiles de la navigation.</i> | 157-159 |
| H. Gadeau de Kerville. — <i>La Diminution de la Faune en Normandie.</i> | 159-160 |

REPTILES, BATRACIENS ET POISSONS

| | |
|---|---------|
| Jacques Pellegrin. — <i>Protection des espèces intéressantes ou utiles de Reptiles, Batraciens et Poissons en France et aux Colonies.</i> | 161-165 |
| Louis Semichon. — <i>Interdiction du Fauconnage pendant le frai.</i> | 165 |
| D ^r Glaize. — <i>Interdiction de la pêche du Brochet et de la Perche pendant leur frai.</i> | 166-167 |
| C. Picado. — <i>L'Empoisonnement périodique des Rivières dans l'Amérique Centrale.</i> | 168 |
| Paul Chabanaud. — <i>La Tortue grecque dans le Midi de la France.</i> | 168-169 |
| L. Chopard, Racovitz et R. Jeannel. — <i>Protection de la Faune des Cavernes.</i> | 169 |

INSECTES ET AUTRES INVERTÉBRÉS

| | |
|--|---------|
| B. Trouvelot. — <i>Rôle des Terrains non cultivés dans la propagation des Insectes nuisibles ou utiles.</i> | 170-173 |
| Robert Régnier. — <i>La Régression de quelques espèces d'Insectes dans le Nord de la France et ses causes probables.</i> | 173-177 |
| Fernand Le Caif. — <i>La Protection des Lépidoptères et celle des Formes vivantes en général.</i> | 177-183 |
| Charles Oberthür. — <i>Les espèces de Papillons en voie d'extinction.</i> | 183-184 |
| E. Berthe. — <i>Protection des Insectes cavernicoles.</i> | 184-186 |

II^e SECTION — FLORE

| | | |
|--|---------|-----|
| Allocution de M. Désiré Bois, le 1 ^{er} juin | | 187 |
| PROTECTION DES PLANTES RARES ET DES STATIONS BOTANIQUES | | |
| E. Gadeau. — <i>Protection des Plantes spontanées en France.</i> | 187-188 | |
| Pierre Le Brun. — <i>Quelques Localités de Plantes alpines à protéger.</i> | 188-194 | |

| | |
|---|---------|
| Philibert Guinier. — <i>Un massif de vieux Genévriers thurifères.</i> | 194 |
| D ^r F. Schuster. — <i>La Protection des Monuments végétaux en Tchécoslovaquie.</i> | 195 |
| Henri Lecomte. — <i>Parcs Nationaux et Réserves botaniques aux colonies.</i> | 196-197 |

PROTECTION DES FORÊTS

| | |
|---|---------|
| François Pellegrin et Auguste Chevalier. — <i>Création d'un Service forestier dans les Colonies qui en sont dépourvues.</i> | 197 |
| Jacques Darasse. — <i>Les Arbres et lianes à Cocotouhou en Afrique Equatoriale.</i> | 197 |
| Léon Paré. — <i>Protection des Arbres contre les Insectes.</i> | 198-199 |
| A. Barbey. — <i>Arbres et Insectes.</i> | 199-201 |
| A. Vayssière, Guillaume et A. Meunissier. — <i>L'Echenillage.</i> | 201 |
| Léon Paré. — <i>Protection des Forêts contre le Feu par la plantation en sous-bois de certaines essences d'Acacias.</i> | 201-207 |

REBOISEMENT

| | |
|---|---------|
| Henri Gausson. — <i>Le Reboisement dans les Corbières.</i> | 207-210 |
| A.-E.-P. Griessen. — <i>Le Reboisement dans la région de Delhi.</i> | 210-212 |

JARDINS ET INSTITUTS BOTANIQUES

| | |
|---|---------|
| Paul Serre. — <i>L'Institut botanique de Paradéniys.</i> | 212-215 |
| Guillaumin. — <i>Les Jardins botaniques métropolitains.</i> | 215-221 |
| Marcel Mirande. — <i>Les Jardins alpins.</i> | 221-225 |
| — <i>Parcs nationaux et Jardins alpins en Roumanie.</i> | 225 |

III^e SECTION — SOL ET SOUS-SOL

| | |
|---|---------|
| Procès-verbal de la séance du 1 ^{er} juin | 227 |
| Armand Viré. — <i>Les Grottes naturelles.</i> | 228-233 |
| E.-A. Martel. — <i>Les Explorations souterraines en France et à l'étranger jusqu'en 1922.</i> | 233-241 |
| Paul Lemoine. — <i>Protection des gîtes de Fossiles et de Minéraux.</i> | 242-243 |

IV^e & V^e SECTIONS — SITES ET PAYSAGES NATURE EN GÉNÉRAL

| | |
|--|---------|
| Procès-verbaux des séances des 1 ^{er} et 2 ^e juin | 244-247 |
| E. Fournier. — <i>Les Aménagements de Forcés hydrauliques et la Protection des Sites.</i> | 248-253 |
| Marcel Pissant. — <i>Proposition de loi sur la protection des Sites et Monuments naturels de caractère artistique, scientifique, historique et légendaire.</i> | 252-260 |
| Paul Descombes. — <i>Les Sociétés forestières et l'utilisation de la loi Beauguier.</i> | 260-268 |
| Emile Sinturel. — <i>Les Séries artistiques, leur aménagement.</i> | 268-278 |
| Charles Valois. — <i>Parcs nationaux et Séries artistiques.</i> | 278-280 |

| | |
|--|---------|
| Henri Badoux. — <i>La Protection de la Nature en Suisse.</i> | 280-284 |
| Vicomte Ullswater. — <i>La Société pour la formation de Réserves naturelles dans les îles britanniques.</i> | 284-285 |
| — <i>Commentaire de cet exposé par les Editeurs.</i> | 285-286 |
| E. Hernandez-Pacheco. — <i>La Protection de la Nature en Espagne.</i> | 286-292 |
| Jan Prochazka. — <i>La Protection de la Nature en Pologne.</i> | 292-295 |
| Gérad de Potere. — <i>La Protection de la Nature en Yougoslavie.</i> | 296-300 |
| V. Lubimenko. — <i>La Protection de la Nature en Hongrie.</i> | 300-301 |
| E.-A. Martel. — <i>Réponse à M. Lubimenko.</i> | 302 |
| Anguste Chevalier. — <i>Protection des Sites et de la Nature dans les Colonies françaises.</i> | 302-303 |
| Charles Valois. — <i>Protection des Sites contre les Affiches et panonceaux-réclames.</i> | 303-304 |
| André Melliéro. — <i>La Peinture française et les Paysages.</i> | 304 |
| Augustin Rey. — <i>La Protection de la Nature dans les Villes et leurs banlieues.</i> | 305-306 |
| Alfred Houdremont. — <i>La Fédération nationale des Sociétés de Petit Jardinage dans le Grand Duché de Luxembourg.</i> | 306-308 |
| Henri Bonnemaux. — <i>L'Enseignement de la Protection de la Nature à la jeunesse.</i> | 309-310 |
| | 311-315 |

Séance solennelle de Clôture

(3 juin)

| | |
|--|---------|
| Discours de M. Louis Mangin | 316-322 |
| Rapport de M. Baoul de Clermont | 322-323 |
| Conférence et projections de M. Adolphe Burdet | 323 |

Fête de Versailles

(3 juin)

| | |
|--|---------|
| Compte rendu et extraits des discours de MM. Saint-Melheux, le Comte Coroulet et Louis de Nussac | 324-326 |
|--|---------|

RÉALISATIONS DES VŒUX DU CONGRÈS

| | |
|---|---------|
| Observations générales | 327 |
| Confirmation par le Congrès de Luxembourg de divers vœux du Congrès de Paris relatifs à la Convention de 1902 | 327-328 |
| Mesures favorables à la protection des Sites en France | 328-329 |
| Adhésion du Ministère français de l'Intérieur au vœu concernant les plans d'extension des Villes | 330 |
| Loi française du 1 ^{er} Mai 1924 sur la Chasse | 330-334 |
| Observations | 334 |
| Décret du 18 janvier 1925 sur la réglementation de la Chasse en Cochinchine et éventuellement dans toute l'Indo-Chine française | 335-340 |

| | |
|---|---------|
| Observations | 340 |
| Décret du 10 Mars 1925 sur la réglementation de la Chasse et l'Institution de Parcs de refuge en Afrique Occidentale Française | 340-346 |
| Décret du 10 Mars 1925 interdisant l'usage des Explosifs pour la Pêche en Nouvelle-Calédonie | 346-347 |
| Décret du 30 décembre 1924 créant un Parc national antarctique français | 347-350 |
| Parcs nationaux récemment créés en Algérie | 350-353 |
| Projets soumis le 8 avril 1925 par M. Abel Gravel au Ministre français des Colonies pour la réglementation de la Chasse et la création de Parcs nationaux | 353-359 |

REVUE DE LA PRESSE

INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

Errata et Addenda

356-361

363-380

381-386

387-388